

## Mot du maire



Chères bénévoles,  
Chers bénévoles,

Vous n'êtes pas sans savoir que la reconnaissance des milliers de bénévoles sur son territoire est importante pour la Ville de Terrebonne. Alors que se tiendra bientôt la Semaine de l'action bénévole, du 15 au 22 avril prochain, je tenais à prendre quelques instants pour vous témoigner, en

mon nom personnel et celui du conseil municipal, toute notre gratitude face à votre implication.

Nous sommes conscients qu'un des grands atouts de notre collectivité réside dans l'engagement des nombreux bénévoles de notre ville. Vous êtes la force collective d'aujourd'hui et de demain, votre apport est vital pour le bien-être de notre communauté.

Le bénévolat rassemble, unifie, mobilise tous les citoyens, peu importe l'âge, le sexe, l'origine, la condition physique et sociale. Or, nous vivons dans un monde de changement et, conséquemment, l'action bénévole également. La manière de « bénévolat » évolue, tout comme les raisons

qui poussent les individus à le faire. Vos réalités, vos défis comme bénévoles nous préoccupent et vous pouvez compter sur notre Direction du loisir et de la vie communautaire pour vous aider dans la réalisation de vos activités et projets.

Finalement, comme administration, il est essentiel de conjuguer ses propres réalités avec celles du milieu. C'est dans ce sens que nous aborderons les différents changements que nous mettrons en place au cours des prochaines années. Soyez toutefois assurés de notre écoute et de notre souhait sincère de vous appuyer dans votre mission, tout en assurant une meilleure équité entre les organisations.

En vous remerciant encore une fois pour votre implication, nous espérons avoir l'occasion d'échanger sous peu avec vous sur le terrain.

**Marc-André Plante**  
Maire de Terrebonne



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

## Actualités

### Semaine de l'action bénévole

Comme chaque année, la Ville de Terrebonne par son programme de soutien à l'action bénévole profite de la Semaine de l'action bénévole pour souligner l'implication de nombreux citoyens au sein de la communauté. Dans un monde qui change à vive allure, l'action bénévole est, elle aussi constamment en mouvement. La manière dont les bénévoles s'investissent évolue, change, se transforme et les organisations doivent améliorer leur offre de service Web (site Internet, médias sociaux, etc.)

Cette année, les bénévoles sont conviés à assister à la conférence « **Ma recette pour votre succès sur le Web** » avec François Charron animateur, concepteur, entrepreneur en plus d'être chroniqueur et vulgarisateur Web depuis plus de vingt ans. Cette soirée-conférence aura lieu :

**Date :** Jeudi le 19 avril 2018  
**Lieu :** Auditorium de l'école des Rives 400, montée Dumais  
**Horaire :** Accueil à 18 h 45, Conférence à 19 h 30

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez réserver vos billets (maximum de 6 billets par organisme), en communiquant avec la Direction du loisir et de la vie communautaire au 450 961-2001, poste 4000.





## Lancement des mises en candidature du Mérite loisir Lanaudois 2018

Loisir et Sport Lanaudière est heureux d'organiser la 18<sup>e</sup> édition du Mérite loisir Lanaudois 2018, la grande fête des bénévoles. L'événement a pour but d'honorer l'immense travail des bénévoles qui se donnent corps et âme dans toutes les MRC de Lanaudière. L'édition de cette année a pour thème **Nos héros, ces super-bénévoles**.

Les catégories de nomination sont :

- Culturelle et scientifique, Jeune relève, Multisectorielle, Plein air et Sport
- Organisme de loisir
- Événement
- Soutien au milieu municipal (NOUVEAUTÉ)

### Détails de l'événement

**Date** : le jeudi 7 juin 2018

**Heure** : de 17 h à 20 h

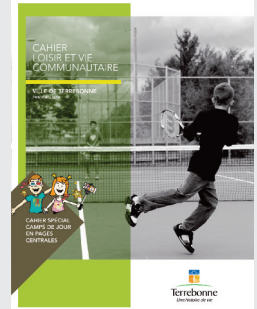
**Lieu** : chapiteau de La Distinction, 1505 boulevard Base-de-Roc, Joliette

**Les formulaires de mise en candidatures sont disponibles via le site Internet :** [www.loisir-lanaudiere.qc.ca](http://www.loisir-lanaudiere.qc.ca). **Date limite pour le dépôt des candidatures :** le mercredi 25 avril 2018

**Renseignements** : [ctardif@loisir-lanaudiere.qc.ca](mailto:ctardif@loisir-lanaudiere.qc.ca) 450 588-4443, poste 4

## Cahier Loisir et vie communautaire

Pour connaître les activités, les événements offerts par la Ville et les associations pour le printemps 2018, cliquez sur le lien suivant : [www.ville.terrebonne.qc.ca/fr/50/Cahier\\_des\\_loisirs](http://www.ville.terrebonne.qc.ca/fr/50/Cahier_des_loisirs)



**Grand Montréal**

Le 211 arrive à Terrebonne! C'est un service d'information sociocommunautaire et de référence facilement accessible, grâce à un numéro de téléphone à trois chiffres (2-1-1), disponible 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h, 365 jours par année qui sera, à terme, ouvert 24 heures par jour. Visitez le site Internet : [www.211qc.ca](http://www.211qc.ca)

# Formations

Voici quelques idées de formations pour parfaire vos interventions ou améliorer la qualité de service aux citoyens. Pour les organismes du groupe B, tenir des formations pour vos bénévoles vous donne droit à une bonification lors de votre demande de soutien aux opérations. Les formations sont offertes par le Centre régional de formation de Lanaudière.

### À go : on évalue!

Mardi, 10 avril 2018

### Passer des préjugés à la solidarité

Mercredi, 25 avril 2018

### Communiquer pour rassembler

Mercredi, jeudi et vendredi, 2, 3 et 4 mai 2018

### Travail d'animateur en maison des jeunes

Vendredi, 29 juin 2018

Il est à noter que le Centre régional offre des formations sur mesure pour vos associations!

Pour renseignements, [www.crfl.ca](http://www.crfl.ca) 450-755-2700 ou 1877 655-2700

## En bref!

Le principal devoir des membres du conseil d'administration est de représenter les intérêts de l'organisme, de ses membres et de sa clientèle dans la gestion de ses affaires conformément aux lois applicables. En leur qualité d'administrateurs, ils assument trois obligations :

- **Diligence** : c'est l'obligation d'agir d'une manière prudente et raisonnable, en faisant preuve de bonne foi et dans le meilleur intérêt de l'organisme et de ses membres.
- **Loyauté** : c'est l'obligation de faire primer les intérêts de l'organisme et de ne pas se servir de son poste d'administrateur pour poursuivre des intérêts personnels. C'est la bonne foi. Cette obligation comprend aussi les devoirs d'imputabilité, de responsabilité et d'intégrité.
- **Obéissance** : c'est l'obligation de se conformer aux politiques administratives de l'organisme et aux autres lois et règlements qui le régissent.

Source : Observatoire québécois du loisir, portail des gestionnaires des bénévoles



## Comment gérer les priorités et les attentes de votre conseil d'administration

Par Christian Nadeau de Stratévision et Martine Chanier d'Agora Ressources d'affaires et Jean S. Picard de Pluridis. Membres du Réseau des conseillers en management du Québec (RCMQ).

L'un des grands défis de la direction générale est de mettre en œuvre les orientations ou certaines décisions du conseil tout en assumant les opérations courantes. Pour ce faire, nous proposons quatre (4) questions que le gestionnaire doit se poser pour gérer les priorités et les attentes du conseil d'administration et ainsi accroître les chances de succès de la planification stratégique et opérationnelle de l'organisme. La réflexion que suscitent ces questions contribue à concilier les opérations courantes et les attentes quant à un avenir envisagé.

### Faire ce que je dois = au quotidien

Faites un inventaire des activités quotidiennes actuelles. Évaluez les efforts consacrés aux activités nécessaires et obligatoires (dépenses de programme et gestion, respect des lois et règlements) et les ventiler. Estimez les gains réalisables de leur optimisation et retranschez les tâches qui apportent peu ou pas de valeurs. Cela devrait pouvoir dégager des ressources pour mieux répondre aux attentes du conseil et ainsi intégrer dans votre planification les activités qui en découleront au quotidien. Il est possible que vous ayez à revoir votre organisation du travail de manière à gagner du temps.

### Voici quelques règles en gestion du temps qui méritent que vous vous y attardiez :

- Priorisez les tâches plus difficiles en début de journée (Laborit)
- 80% des résultats sont obtenus à partir de 20% des efforts (Pareto)
- À un moment donné, passer beaucoup de temps sur une tâche nuit à notre efficacité (Illich)
- Plus on a de temps pour réaliser une tâche, plus elle prend du temps (Parkinson)
- Toute tâche prend plus de temps que l'on a prévu (Murphy)
- Une tâche effectuée en continu prend moins de temps que si on l'effectue en plusieurs fois (Carlson)

### Ce que je devrais faire = attentes quant à l'avenir

Aux activités nécessaires et obligatoires s'ajoutent les activités à prévoir pour répondre aux attentes du conseil, mais également aux vôtres. Évaluez les ressources requises pour mettre en œuvre les décisions et orientations du conseil. Évaluez également vos propositions qui résistent à l'analyse et qui représentent une solution acceptable pour le conseil, incluant les avantages et les inconvénients. S'il s'avère que le conseil est sur le point de prendre une décision de façon prématurée, proposez-lui de faire une analyse des impacts.

### Faire ce que je peux = santé et sérénité

Évaluez votre capacité à combler les attentes du conseil, que ce soit en matière de responsabilité, de disponibilité ou de capacité à maintenir le rythme afin d'éviter l'épuisement professionnel et mettre en péril la gestion de votre organisme. Vous avez été la personne à tout faire au sein de votre organisme et vous êtes devenue une experte pour éteindre les feux? Si le conseil désire que l'organisme prenne de l'envergure, il faudra revoir votre mode de fonctionnement. L'aide d'un professionnel qui dispose d'outils à cet effet pourrait être d'un grand secours pour prendre de l'altitude dans votre gestion et ainsi voir la forêt plutôt que l'arbre.

### Faire faire = déléguer

Dans l'éventualité que votre conseil ait des ambitions de croissance, vous n'aurez d'autres choix que de déléguer une partie importante de vos tâches à d'autres. N'oubliez pas que des bénévoles peuvent apporter temps et expertise, et peuvent jouer un rôle important pour redynamiser votre organisation. C'est une transition qui peut être difficile en raison du sentiment de perte de contrôle que vous éprouverez. Ce sentiment peut causer une réelle perte de contrôle des opérations s'il se répercute dans la gestion du personnel. La solution à ce problème est d'établir un lien de confiance avec les membres du personnel et les bénévoles. Ce lien de confiance ne peut s'établir qu'avec la délégation et une définition claire des rôles et responsabilités. Pour ce faire, entourez-vous de personnes compétentes dans leur domaine (formez-les au besoin!) et accordez-leur toute l'autonomie nécessaire afin qu'elles s'épanouissent. Mettez en place un processus d'évaluation périodique qui favorise le dialogue basé sur vos attentes réciproques et les résultats obtenus. Vous pourrez alors vous concentrer sur votre rôle de leader qui consiste à inspirer et à soutenir les membres. Les organismes peuvent faire appel à des conseillers externes pour les accompagner.

Chronique tiré du site : [www.associationsquebec.qc.ca/chroniques](http://www.associationsquebec.qc.ca/chroniques)



Société d'histoire  
de la région de Terrebonne



## Bénévole en action

### Raymond Paquin

Président du Club de gymnastique  
Viagym Inc

M. Raymond Paquin est président du club de gymnastique Via-gym depuis 1992. Son implication a commencé il y a 25 ans lorsque ses trois filles ont débuté la gymnastique. Encore aujourd'hui, la famille partage cette passion pour la gymnastique.

Depuis 2014, il s'est investi bénévolement comme trésorier pour la Société d'histoire de Terrebonne et il a fait du bénévolat pour l'organisme les Œuvres de Galilée.

Entre autres, la gymnastique lui a apporté plusieurs belles réalisations dont :

- L'embauche d'un employé en permanence pour aider son organisation à se développer.
- Le club a été hôte à deux reprises des Championnats québécois.
- Plusieurs athlètes se sont rendus sur la scène nationale et même internationale.
- Quelques gymnastes de haut niveau ont réalisé leur rêve de travailler pour le Cirque du Soleil une fois leur carrière de gymnaste ou trampoliniste terminée.

M. Paquin a une grande sagesse, il est généreux de son temps et le fait pour contribuer à la Société plus précisément à Terrebonne. Il voit le bénévolat de façon très positive et il y ressent un sentiment de réciprocité. Son style de gestion est orienté sur les solutions. On pourrait reprendre les mots de M. Paquin par ce proverbe célèbre.

*On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit,  
mais on la bâtit avec ce que l'on donne.*

Winston Churchill

# Coin des rumeurs!



- Hassiba Idir, coordonnatrice chez Aminate, a été nommée par le journal la Revue « PERSONNALITÉ COMMUNAUTAIRE DE L'ANNÉE » pour son implication interculturelle. →
- Les Cobras de Terrebonne, de la ligue Junior AAA passent en finale. Pour connaître la date des prochaines parties, visitez le site Internet : [www.cobrasterrebonne.com/](http://www.cobrasterrebonne.com/)



## Le saviez-vous?

- Selon statistique canada en 2016, la population de Terrebonne totalisait 111 555 personnes. Par tranche d'âge de : 0 à 19 ans : 29 840, 20 à 50 ans : 26 150, 50 ans et + : 55 565.
- Dans nos règlements généraux, le nombre d'administrateurs au sein du conseil d'administration doit être fixe dans vos règlements généraux ainsi qu'être le même dans vos documents constitutifs (Lettres Patentes).
- Lorsque vous utilisez des photos où l'on reconnaît vos membres ou des participants sur votre site Internet, vos affiches ou tout autre article promotionnel, vous devez obtenir son accord de publication idéalement par écrit puisque chaque individu a un droit à l'image.
- Votre association peut devenir membre de la Chambre de commerce Les Moulins et vous bénéficierez d'une visibilité auprès de 800 membres, cela vous permettra donc de prendre part à une communauté d'affaires. [www.ccimoulins.com](http://www.ccimoulins.com)

## Commentaires et informations

Vous souhaitez nous transmettre vos commentaires à propos de ce bulletin, vous désirez avoir plus d'informations sur une rubrique ou vous aimeriez que l'on traite d'un sujet en particulier, n'hésitez pas à contacter vos répondants municipaux.

L'équipe du Service de soutien à la vie associative – 450 471-8265

- **Raymond Berthiaume** (poste 1364) [raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca)
- **David Malenfant** (poste 1688) [david.malenfant@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:david.malenfant@ville.terrebonne.qc.ca)
- **Nicole Meunier** (poste 1258) [nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca)
- **Mélanie Drapeau** (poste 1545) [melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca](mailto:melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca)



Suivez-nous sur  et 

[Twitter.com/@TerrebonneVille](https://twitter.com/TerrebonneVille)  
[Facebook.com/MilledeTerrebonne](https://facebook.com/MilledeTerrebonne)

[ville.terrebonne.qc.ca](http://ville.terrebonne.qc.ca)

# Infolettre

Vous souhaitez vous abonner à notre infolettre? Par ici!  
Cette infolettre est un moyen de vous offrir les plus récentes actualités et événements en condensé, directement dans votre boîte courriels.

**Cliquez ici**  ou sur le site [www.ville.terrebonne.qc.ca/fr/115/Infolettre](http://www.ville.terrebonne.qc.ca/fr/115/Infolettre) pour remplir le formulaire et recevoir votre confirmation d'abonnement!